



PleinVent !

N° 351 du 1^{er} au 15 octobre 2017

POURQUOI PRIER ? QU'EST-CE QUE PRIER ?

Comme nous l'avons déjà annoncé, nous allons, durant cette année pastorale 2017-2018, et dans la foulée des Journées Eucharistiques Missionnaires 2017, essayer d'approfondir le mystère de la prière chrétienne en nous appuyant sur la quatrième et dernière partie du Catéchisme de l'Eglise Catholique. Chaque mois, d'Octobre à Avril, je ferai un enseignement d'une heure sur la prière, enseignement qui pourra être suivi dans les jours d'après par une rencontre des équipes fraternelles de foi (celles déjà constituées en mars dernier et d'autres qui pourront se constituer) durant laquelle on sera appelé à approfondir l'enseignement donné et à partager sur les lectures du dimanche qui suit.

Pourquoi prier ?

Jésus, dans l'Evangile, nous dit : « *Sans moi, vous ne pouvez rien faire* » (Jean 15,5) et : « *Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix, et qu'il me suive* » (Marc 8,34).

La vie chrétienne consiste à suivre Jésus ; or nous en sommes bien incapables par nos propres forces ; il faut donc que nous soyons entraînés par lui, habités par lui, afin de vraiment le suivre.

D'où la disposition fondamentale de la vie spirituelle : s'offrir au Seigneur, afin de se mettre à son écoute, de cueillir sa grâce, de faire place à sa grâce en nos vies.

Cette disposition fondamentale est bien résumée par cette parole de la Vierge Marie : « *Voici la*

servante du Seigneur, qu'il m'advienne selon ta parole » (Luc 1, 38).

La prière est l'exercice privilégié de cette disposition fondamentale.

Qu'est-ce que la prière ?

Prier, c'est s'approcher de Dieu par la foi pour recevoir de lui l'Amour.

« *La prière n'est qu'un échange d'amour où l'on s'entretient souvent seul à seul avec celui dont on se sait aimé.* » (Sainte Thérèse d'Avila)

La prière est une prise de contact avec Dieu, un échange entre deux amours : celui que Dieu nous porte et celui que nous avons pour lui.

Dieu est comme un soleil. Le soleil ne peut pas ne pas éclairer. Nous devons chercher l'intimité avec ce soleil qui est au centre de notre âme. Si nous ouvrons, par la foi, la fenêtre de notre âme, le soleil arrivera sur elle.

Il faut aller à la prière beaucoup moins pour recevoir des lumières ou

une impression de force sentie que pour recevoir Dieu lui-même, se mettre sous son action et être transformé par lui, et ainsi devenir ses témoins dans le monde.

Puissent les enseignements reçus durant cette année nous aider à grandir dans notre vie de disciples/missionnaires !

Père Bernard Jozan



Premier enseignement sur la prière (mois d'Octobre)

Mercredi 11 octobre de 16h30 à 17h30 à la maison paroissiale du Croisic

ou

Jeudi 12 octobre de 20h30 à 21h30 à la salle paroissiale Saint Joseph du Pouliguen

B a t z - s u r - M e r , L e C r o i s i c , L e P o u l i g u e n

1217-2017 – 800 ANS DE LA FAMILLE FRANCISCANE EN FRANCE

A l'occasion de la fête de François d'Assise (+ 1226), le 4 octobre, et du 8^{ème} centenaire de l'arrivée des Franciscains, faisons plus ample connaissance avec cette grande Famille.

Du vivant de François d'Assise, devant l'afflux de nouveaux frères, l'Ordre tout juste créé se structure. En 1217, les frères rassemblés en chapitre à la Pentecôte décident d'aller porter l'Evangile au-delà des frontières. Saint François demande alors au Frère Pacifique, poète, et à l'un de ses plus chers compagnons, de partir pour la France. C'est ainsi qu'ils fondent la première implantation franciscaine en Bourgogne, à Vézelay. En ce XIII^{ème} siècle, nombreux sont les laïcs souhaitant mener une vie évangélique, tout en conservant leur état : ils sont alors connus sous le nom de « pénitents ». Ce statut est formellement reconnu par l'Ordre franciscain en 1289 avec une règle, la *Règle des Pénitents*, approuvée par le pape Nicolas IV : c'est la naissance officielle du *Tiers Ordre Franciscain*. 1883 : le Pape Léon XIII donne une nouvelle règle au *Tiers Ordre* qui devient un instrument de réforme sociale au sein de l'Eglise. 1978 : Paul VI promulgue une nouvelle règle ou *Projet de vie évangélique*

qui adapte le Tiers Ordre, devenu *Ordre Franciscain Séculier*, aux exigences et aux attentes de l'Eglise dans les conditions du monde actuel.

En cette année 2017, la famille franciscaine a jugé bon de faire mémoire de la naissance et du déploiement de ce mouvement de vie riche d'un charisme toujours vivant, conforme à l'intuition de François pour qui il n'existe pas de division des « ordres » entre contemplatifs et actifs.

La Fraternité Franciscaine Séculière est présente sur tous les continents et rassemble environ 450000

membres, dont environ 3000 répartis sur le territoire français (Hexagone et Antilles). *La Jeunesse Franciscaine* (JFra) accueille, pour sa part, environ 200 jeunes de 17 à 30 ans, en recherche afin de donner un sens à leur vie.

Les membres des Fraternités locales se rencontrent mensuellement, par petits groupes, pour un temps de prière et de partage de vie. Chaque fraternité est un espace de liberté où chacun(e) est reconnu(e) et peut s'exprimer et s'épanouir sans être jugé(e). Accompagnement spirituel et Projet de vie évangélique, propositions de formations et de temps forts

régionaux ou nationaux nourrissent également la vie fraternelle.

Dans le Diocèse de Nantes, la Fraternité Franciscaine Séculière, qui est membre des *Groupements de Vie Évangélique* (GVE), est en lien étroit avec les *Frères Franciscains* du Couvent de Canclaux, les *Sœurs Clarisses* du Monastère de la rue Molac et les communautés de religieuses franciscaines (*Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie*, *Sœurs Franciscaines Oblates du Sacré-Cœur*, *Sœurs de Saint François d'Assise*).

« *Ecris que je bénis tous mes frères, ceux qui sont actuellement dans notre*

Ordre et ceux qui, jusqu'à la fin du monde, y viendront. Je suis trop faible et j'ai trop mal pour parler ; brièvement je veux déclarer ma volonté en trois mots que voici : que toujours ils s'aiment les uns les autres en souvenir de ma bénédiction et de mon testament, que toujours ils aiment et honorent notre Dame la sainte Pauvreté ; que toujours ils se montrent fidèles et soumis aux prélats et à tous les clercs de notre sainte Mère l'Eglise. »



SITE NATIONAL DU JUBILE :
www.jubile800ans.franciscains.fr

SITE DES LAICS FRANCISCAINS
des Pays de Loire :
www.laicsfranciscains-paysdeloire.fr

CATECHISME

Messe de rentrée des catéchismes

Dimanche 1^{er} octobre à 11h à Notre-Dame de Pitié du Croisic

Réunion des parents

Mardi 10 à 20h30, salle Saint-Joseph au Pouliguen

Pour tout renseignement concernant la catéchèse ou l'éveil à la foi, contactez Nathalie Pérocheau, tél. 06.33.24.14.22

ou paroisse.saintyvesdlcs@gmail.com

Il n'y aura pas de messe

lundi 9 octobre, dans la paroisse

Enseignement sur la prière

par le Père Jozan, mercredi 11 octobre à 16h30 à la Maison paroissiale du Croisic ou jeudi à 20h30, salle Saint-Joseph du Pouliguen

Chapelet

Batz : lundi et mardi à 17h30 avant les vêpres et la messe

Le Croisic : les mercredi 4, 18 et 25 octobre à 18 h à la chapelle du Crucifix

Le Pouliguen : du lundi au vendredi à 17h30 à la chapelle de Penchâteau, mercredi et vendredi après la messe à l'église

Repas partagé

Dimanche 8 octobre, après la messe de 11h, à la Maison paroissiale du Croisic

FORMATION BIBLIQUE (2ème rappel)

Se former pour vivre en chrétiens, cela nous est proposé depuis notre plus jeune âge. Qui n'a pas suivi la catéchèse étant enfant et maintenant qu'il est adulte, pense ne plus rien avoir à apprendre, à découvrir, à approfondir ? Pouvons-nous dire : « Je sais tout » sur Dieu, Jésus, l'Eglise ? Nous sommes tous invités à nourrir notre vie spirituelle.

En 2017-2018, deux formations

vous sont proposées à la paroisse :

- Premiers pas dans la Bible : 6 rencontres de 2 heures pour se donner les bases pour lire la Bible, Ancien et Nouveau Testament
- Et l'évangile selon Saint Marc : 8 rencontres de 2 heures pour lire, ensemble la totalité de l'évangile selon Saint Marc, pour mieux découvrir ce que le texte nous dit et en retirer toute la richesse pour en vivre chaque jour.

Une rencontre d'information qui vous présentera le déroulement et le contenu des rencontres et durant laquelle nous définirons dates et horaires de celles-ci aura lieu le vendredi 6 octobre 2017 à 15 heures Salle Saint-Joseph au Pouliguen

Sophie Galloux, 06.60.85.24.91

MESSES DANS LA PAROISSE DU 2AU 15 OCTOBRE 2017

	Lundi 2	Mardi 3	Mercredi 4	Jeudi 5	Vendredi 6	Samedi 7	Dimanche 8
Batz/Mer	+ 18h30	+ 18h30					9h30
Le Croisic				14h30 ¹ *			11h
Le Pouliguen			9h00		9h00	18h30*	11h

	Lundi 9	Mardi 10	Mercredi 11	Jeudi 12	Vendredi 13	Samedi 14	Dimanche 15
Batz/Mer		18h30					9h30
Le Croisic				14h30 ¹			11h
Le Pouliguen			9h00		9h00	18h30*	11h

+ Messe précédée de la célébration du bréviaire / *Messe précédée de confessions / ¹ Chapelle de l'Hôpital

ADORATION

Permanente à l'oratoire du POULIGUEN (cour du presbytère)

Le mardi de 9h à 18h, à BATZ, à l'oratoire 13 rue Mauperthuis

Le vendredi au CROISIC de 8h à 19h à la chapelle des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, 6 chemin du Lingorzé

CONFESSIONS

jeudi 5 après la messe à la chapelle de l'Hôpital - le samedi de 17h30 à 18h15 au Pouliguen ou sur rendez-vous

Vous pouvez-joindre la paroisse aux adresses suivantes : paroisse.saintyvesdlcs@gmail.com

Batz-sur-Mer - Presbytère

6 rue Mauperthuis 44740

Tél: 02 40 23 90 22

Les mardi, mercredi, jeudi, samedi de 10h à 12h et le vendredi de 10h30 à 12h

Le Croisic - Maison paroissiale

8 rue de l'Église 44490

Tél: 09 82 20 29 23

Du lundi au samedi de 10h à 12h

Le Pouliguen - Presbytère

1 rue de l'Abbé Guinel 44510

Tél: 02 40 42 17 81

Du lundi au samedi de 10h à 12h

Plein Vent ! est également disponible sur le site internet paroissial : <http://www.saint-ives-de-la-cote-nantes.ccf.fr>

Pour le recevoir par courriel ou le résilier : paroisse.saintyvesdlcs@gmail.com en précisant votre nom et votre prénom